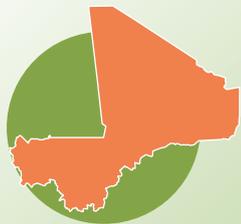




Reverdir l'Afrique



EXPOSÉ DES RÉSULTATS AU MALI

Faciliter l'accès des femmes à la terre



Résumé du changement

Au Mali, les femmes et les jeunes jouent un rôle important dans la restauration des terres et le développement des filières agroforestières. Cependant, ils sont freinés dans leur accès à la terre et à la propriété des ressources foncières, car ils travaillent souvent sur des terres familiales ou communales. Pour garantir un partage équitable des bénéfices tirés des écosystèmes restaurés, il est primordial de régler la question de l'accès des femmes à la terre. Ainsi, le programme Reverdir l'Afrique¹ et ses partenaires se sont-ils engagés dans un effort de plaidoyer auprès des autorités locales ayant abouti à l'acquisition de 30 parcelles de deux hectares au profit de 30 associations de femmes. Celles-ci ont reçu des autorités locales des certificats cadastraux, attestant légalement que ces zones constituent leurs parcs agroforestiers où sont plantés et entretenus des arbres fruitiers tels que le karité, le parkia et le moringa.

¹ Reverdir l'Afrique est un ambitieux programme de cinq ans et demi (2017-2023) soutenu par l'Union Européenne. Mis en œuvre par World Agroforestry (ICRAF) et un consortium d'organisations comprenant World Vision, Catholic Relief Services, Oxfam, Care et Sahel Eco, le projet vise à inverser la dégradation des terres chez 500 000 ménages sur 1 million d'hectares dans huit pays d'Afrique subsaharienne. En intégrant des arbres dans les terres cultivées, les terres communales et les zones pastorales, Reverdir l'Afrique cherche à améliorer les moyens de subsistance des petits exploitants, la sécurité alimentaire et la résilience face au changement climatique. Le projet s'appuie sur la science et la recherche pour mesurer l'impact, renforcer l'inclusion sociale et les efforts de subsistance, et créer un environnement politique durable favorisant la restauration des terres aux niveaux national et infranational.





Contexte

Au Mali, le secteur basé sur l'utilisation des terres, en particulier les ressources agro-sylvo-pastorales, contribue de manière significative à l'économie nationale et aux moyens de subsistance des communautés rurales. Les produits forestiers non ligneux, tels que le karité ou le néré (*Parkia biglobosa*), jouent un rôle crucial générant des revenus et servant de filet de sécurité pour les communautés, en particulier pour les femmes qui dépendent de ces produits pour la consommation du ménage et la vente. Cependant, les parcs agroforestiers abritant ces précieux arbres alimentaires sont en voie de dégradation, exigeant une restauration à grande échelle des écosystèmes. Ces questions foncières, y compris l'accès et la propriété, sont des facteurs cruciaux qui influencent la réussite des efforts de restauration des terres. (Regreening Africa 2022).



Officiellement, la terre au Mali est considérée comme appartenant à l'État, et divers instruments, tels que la Loi d'Orientation Agricole, 2006 ([Loi n° 06-045 portant loi d'orientation agricole](#)), et la Loi Foncière, 2014 ([Politique Foncière Agricole du Mali](#)), établissent des lignes directrices pour l'acquisition, la gestion et la sécurisation des terres. Le principe de l'égalité des droits à la terre est proclamé pour tous les citoyens, indépendamment de leur sexe, appartenance ethnique, origine ou zone de résidence. Toutefois, dans la pratique, le droit national n'est pas pleinement appliqué et les dispositions coutumières déterminent souvent l'accès à la terre et son contrôle, en particulier pour les terres productives à usage agro-sylvo-pastoral. La sécurité foncière reste un problème majeur, et les femmes et jeunes sont soumis à des contraintes supplémentaires car ils accèdent généralement à la terre de manière indirecte, par l'intermédiaire d'une figure masculine, par exemple un chef de famille. Les terres productives comprennent les terres familiales privées et les terres communales, placées sous la tutelle des autorités coutumières. L'accès à la terre peut se faire par héritage, par prêt ou par achat auprès d'un tiers.

Cependant, il est difficile pour les femmes d'hériter de la terre pour diverses raisons, comme le mariage dans une lignée différente. S'ils en ont les moyens, les femmes et les jeunes peuvent emprunter ou acheter des terres pour répondre à leurs besoins agricoles. Dans le cadre des activités de restauration des terres, les femmes et les jeunes jouent un rôle crucial en tant que main-d'œuvre, même s'ils n'ont pas un accès sûr à la terre. Souvent, ils s'engagent dans des activités de restauration sur les terres familiales, ce qui soulève des questions quant à l'équité des efforts de restauration et au partage des bénéfices, ainsi qu'à la durabilité à long terme de ces investissements. De plus, des inquiétudes apparaissent lorsque les propriétaires fonciers limitent les activités de restauration, comme la plantation d'arbres, sur des terres empruntées, car cela peut être perçu comme une affirmation manifeste de la propriété foncière.



Comment le résultat a-t-il été obtenu?

Les associations de femmes ont pu acquérir des portions de terre auprès des autorités locales pour leurs activités de restauration des terres. Pour plus de sécurité celles-ci ont été enregistrées au nom de l'association de femmes. Ce résultat a pu être obtenu par un processus de plaidoyer multipartite impliquant les chefs de village et les autorités municipales. Au préalable, le programme Reverdir l'Afrique avait mené une étude pour cartographier les pratiques de gestion des terres, les coutumes et recenser les sources potentielles de conflit dans le cercle de Tominian. Les parties prenantes, y compris les autorités locales de divers niveaux (cercle, municipalité, village), avaient été sensibilisées.

Les comités de gestion foncière (COFO) au niveau des villages ont été formés à la législation malienne en matière de gestion foncière pour renforcer leurs capacités et soutenir le processus de plaidoyer. Les associations de femmes ont aussi été formées à la gestion d'entreprise et à la communication entre les sexes au sein des ménages et de la communauté. En outre, une campagne intitulée "Une femme, un arbre à karité ou à néré" a été lancée pour encourager les femmes à cultiver ces arbres par semis direct, régénération naturelle assistée ou plantation de plantules.

Avec le soutien du programme, 30 parcs agroforestiers sur 60 hectares ont été aménagés pour développer la filière des produits agroforestiers tels que le karité, le néré, le cajou et le moringa. Les 30 villages avaient déjà fait don de leurs terres pour créer ces parcs. Les maires ont remis à treize associations de femmes des certificats d'enregistrement foncier et le processus est en cours pour le restant des groupes de femmes. Les maires se sont engagés à accélérer la délivrance des certificats.



Portée du résultat

Ce résultat signifie une avancée pour garantir l'accès et le contrôle des femmes sur les ressources foncières. Alors que des obstacles socioculturels individuels limitent encore la sécurité foncière des femmes, l'acquisition de terres par les associations de femmes leur apporte la sécurité et la propriété foncière de ces espaces leurs activités, au-delà même de la fin du projet. L'enregistrement des terres auprès des autorités municipales, au-delà de l'autorisation habituelle des chefs de village, constitue un autre progrès pour les associations de femmes. Ce résultat signifie également un changement dans les perceptions concernant les liens entre les femmes et la terre. Les droits fonciers des femmes sont désormais reconnus, bien que cette reconnaissance concerne la propriété foncière collective. Plus d'efforts et d'actions de plaidoyer sont nécessaires pour garantir les droits fonciers individuels et la propriété des femmes.

Cette amélioration est décisive car elle ouvre la voie à la sécurité foncière pour les femmes, notamment concernant leurs efforts de restauration des terres et le partage des bénéfices. Les bénéfices de la restauration des terres sont plutôt à long terme et la sécurité foncière est essentielle pour s'assurer que ceux qui investissent dans la restauration des terres puissent en bénéficier sans craindre de perdre leurs investissements. De plus, ce résultat offre une feuille de route aux futurs projets de restauration des terres donnant priorité à la sécurité foncière des femmes.





Contribution de Reverdir l'Afrique

Le programme "Reverdir l'Afrique" au Mali, par l'intermédiaire de ses partenaires de mise en œuvre Sahel Eco et Oxfam, a fourni les fonds et l'expertise nécessaires qui ont contribué à la réussite des processus de plaidoyer. Les réalisations sont attestées par les permis d'enregistrement des terres, les procès-verbaux des réunions et les photographies des diverses activités.



Étapes à venir

Dans les prochaines étapes, il s'agira d'achever le processus d'enregistrement cadastral des parcelles et de créer des parcs pour les associations de femmes restantes. Le soutien continu des services de conseil locaux, qui ont joué un rôle crucial dans la formation de ces associations de femmes, est primordial une fois la première phase du projet achevée. Le soutien de la municipalité est tout aussi important pour garantir que les droits fonciers acquis par ces associations de femmes soient maintenus et ne soient pas remis en question à l'avenir.

Citation

Reverdir l'Afrique. 2023. Exposé des résultats au Mali: Faciliter l'accès des femmes à la terre. World Agroforestry, Nairobi, Kenya.

Remerciements

Nous tenons à remercier Pierre Dembélé, Souleymane F. Doumbia et Mawa Karambiri pour leur contribution à cet exposé sur les résultats du projet visant à faciliter l'accès des femmes à la terre au Mali.

Références

- ¹ Assemblée Nationale du Mali, Loi N° 06-045/ du 5 Septembre 2006, portant loi d'orientation Agricole au Mali.
- ² Ministère du développement rural. 2014. Politique foncière Agricole du Mali, Bamako, Mali.
- ³ Regreening Africa. 2022. Prioritizing gender inclusion and agency in land restoration. Insights Series volume 1. World Agroforestry, Nairobi, Kenya.



Reverdir l'Afrique



www.regreeningafrica.org



twitter.com/RegreenAfrica



www.facebook.com/RegreenAfrica